

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 juin 2019

Etaient Présents : B. BACHELLERIE, P.MORET, M.G LECONTE, C.VAUGEOIS, E.des PLACES, C.GAURON, B.DESCOUTURES, M.PERREAU, S.ROBIN, D.MARQUETON, E.VALIN

Absents excusés : B. LEHERICEY

S.FESNEAU qui a donné procuration à Madame C.VAUGEOIS
M.MARTINEZ qui a donné procuration à Monsieur P. MORET
G.BOUTON qui a donné procuration à Monsieur B.BACHELLERIE

1) INTERVENTION – GRDF – COMPTEUR GAZPAR :

Monsieur SLIMANE directeur territorial de GRDF du département du Cher et de l'Indre, expose au Conseil Municipal le nouveau compteur communicants GAZPAR.

GRDF a trois objectifs :

- améliorer la satisfaction des clients : Relevé à distance des consommations de gaz
 - Développer la Maîtrise de l'Energie : Mise à disposition de données de consommation
 - Optimiser le réseau de distribution : Modernisation et performance du réseau de distribution
- A ce jour, 104/112 compteurs ont déjà été installé sur Vineuil, cependant il faut que GRDF installe un concentrateur de données. L'implantation d'une antenne TDF qui devrait s'installer pour le réseau de téléphonie pourrait être une solution.

2) SITUATION FINCANCIERE :

Monsieur le Maire a remis à tous les conseillers municipaux, une situation financière pour le suivi des dépenses et des recettes.

3) POINT SUR LES TRAVAUX 2019 :

Foyer Rural :

Les travaux sont presque terminés. Il reste à recevoir et installer la sono, la pose de rideaux côté Ouest, et le revêtement d'un saturateur sur le bois extérieur afin de stabiliser sa couleur.

Cantine scolaire : L'entreprise DESCOUTURES a fini la pose des fenêtres et des portes. Les travaux de carrelage et de plomberie vont se faire durant les vacances scolaires (juillet). Ainsi les repas de l'accueil de loisirs se prendront au Foyer rural.

Local du Kinésithérapeute : Dans le cabinet médical du kinésithérapeute, les sols, les travaux de peinture sont réalisés, les rideaux sont posés, la plomberie est en cours de travaux et il reste la pose d'un miroir et éventuellement des travaux en façade.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le professionnel a débuté son activité au domicile de ses patients et doit s'installer au cabinet vers le 15 juillet 2019.

Cabinet médical : La climatisation a été installée.

Assainissement : Monsieur ROBIN informe le Conseil Municipal que les travaux d'assainissement ont commencé il y a deux mois, l'entreprise a pris un peu de retard suite à des problèmes d'organisation et de découvertes sur zone.

Les travaux des hauts terrageaux ont donné lieu à une réunion avec les riverains pour les informer de la déviation qu'ils devront emprunter en journée, le soir l'entreprise va prévoir un rebouchage de la route pour les véhicules légers. Le ramassage des ordures ménagères ne pourra pas se faire durant ces 15 jours.

D'autres travaux au niveau de la cantine scolaire devront être réalisés dû à l'affaissement d'un tuyau.

4) ASSAINISSEMENT :

La préfecture a demandé une délibération de Crédits supplémentaires pour justifier l'équilibre réel. Une délibération a été prise au niveau du budget communal et du budget d'assainissement. Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité.

5) FIBRE OPTIQUE:

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire dans le cadre de la fibre optique de signer une convention avec le RIP 36.

Cette convention a pour objet de définir les conditions techniques de réalisation, ainsi que la validation du lieu d'implantation des armoires de rue appelées aussi Points de Mutualisation (PM) et le nœud de raccordement optique (NRO). Une armoire sera implantée derrière l'abri bus de la place du presbytère, et l'autre à l'air de jeu chemin de la grouaille. Les travaux débuteront en septembre 2019. La délibération est votée à l'unanimité.

6) PAYS DE VALENÇAY – SERVICE INSTRUCTEUR :

33 communes adhèrent au service instructeur du droit du sol. Le service ne cesse d'augmenter et le budget n'est pas équilibré.

Le pays de Valençay propose d'augmenter de 10% la participation, soit de 1.43€/habitant à 1.57€/habitant par un avenant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7) COMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES EN VUE DES ECHEANCES ELECTORALES DE MARS 2020 :

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux la composition des conseils communautaires et la répartition du nombre de conseillers pour chaque commune en vue des prochaines élections municipales.

Le Conseil Municipal décide de ne rien changer.

8) GARANTIE D'EMPRUNT SCALIS :

SCALIS a engagé des travaux de rénovation sur 15 logements à la grouaille. Pour ce faire SCALIS a besoin d'emprunter 600 000 euros et demande à la commune d'être garant. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

9) ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA MAIRIE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ de Madame Christiane ANDRE au 30 juin 2019, et du recrutement en interne pour l'entretien des locaux de la mairie de Sophie DOUCET à raison de 4h par semaine.

10) QUESTIONS DIVERSES :

- La poste : Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal la fermeture de la poste au 30 septembre 2019. Un relais postal sera créé au Café des sports.
- les Services Fiscaux Publiques : En vue de la restructuration des services fiscaux pour 2022 l'Etat va fermer plusieurs trésoreries dans le département de l'Indre (Valençay, Chatillon, Buzançais, Déols)
- Antenne TDF : Monsieur le Maire informe au Conseil l'implantation d'une antenne pour un meilleur réseau de téléphonie mobile, sur un terrain privé.
- Bus Numérique : Madame LECONTE informe le Conseil sur la venue du bus numérique dans la commune à plusieurs dates. Celui-ci répond à un réel besoin des séniors pour l'utilisation de l'outil informatique. Chaque séance doive être complétée de 12 personnes.
- Concours d'orthographe : Madame VAUGEOIS a représenté la Mairie à la remise du prix à Eléana TAXIL, Lauréate, du concours d'orthographe à la préfecture de l'Indre. Le Conseil Municipal la félicite.
- RGPD : Monsieur MORET insiste auprès des membres du Conseil sur la nécessité de déclarer dans le cadre du RGPD les listes créées et conservées à la Mairie.